



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2024

Ce rapport d'activité met en lumière les actions et les engagements de l'URPS Orthoptistes IDF pour l'année 2024, soulignant son rôle crucial dans la promotion et le soutien de l'exercice libéral des orthoptistes en Île-de-France.

Présentation de l'URPS Orthoptistes Île-de-France	3
Équipe de l'URPS Orthoptistes IDF Pour la Mandature 2021-2026	3
Missions de l'URPS Orthoptistes Île-de-France	4
Contexte général de la démographie professionnelle dans la région	4
L'URPS Orthoptistes pour les orthoptistes	5
Création d'un Fond de Solidarité	5
Aide personnalisée pour l'installation des orthoptistes	6
Vœux de l'URPS	6
CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS : un atout pour l'avenir de l'orthoptie libérale	7
L'URPS au titre de ses missions et représentations	10
L'URPS Orthoptistes et l'ARS :	10
Jeux Olympiques	10
L'interprofessionnalité et l'URPS	12
L'URPS et l'AIUF	12
Copil Violences faites aux professionnels de santé	13
L'URPS Orthoptistes et l'URPS Chirugiens-Dentistes :	14
L'URPS Orthoptistes et l'URPS Masseurs kinésithérapeutes :	14
L'URPS Orthoptistes et l'URPS Orthophonistes :	15
L'URPS Orthoptistes et l'ESS ARGOS :	16

# L'URPS Orthoptistes Île-de-France

L'URPS Orthoptistes Île-de-France est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Créée en 2011, après une période de boycott national, par la Loi de 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), elle contribue à l'organisation de l'offre de santé régionale en tant qu'interlocuteur privilégié de l'Agence Régionale de Santé (ARS IDF)

## Équipe de l'URPS Orthoptistes IDF Pour la Mandature 2021-2026



### Bureau :

- **Présidente** : Véronique DISSAT
- **Secrétaire Générale** : Pauline DELAFONTAINE-SEGALEN
- **Trésorière** : Laurence PACHE

### Commission de contrôle :

- **Présidente** : Stéphanie PATTYN
- Agathe LEGRAND
- Anne Françoise VIDAMAN

### Membres :

- Nadine JAULIN
- Laura LECOMTE
- Lucie SORDELLO

### COFIL CPOM Tuteurs :

- Véronique DISSAT
- Laura LECOMTE
- Agathe LEGRAND
- Lucie SORDELLO

Fait marquant de fin d'année : Fin de mandat de Nadine Jaulin, membre de l'URPS Orthoptistes depuis sa création, avec sa prise de retraite. Julia Bosnet, orthoptiste au Kremlin-Bicêtre et déjà membre associée très active pour l'URPS, la remplacera.



## Missions de l'URPS Orthoptistes Île-de-France

### 1. Défendre et accompagner les orthoptistes :

- L'URPS Orthoptistes Île-de-France représente et défend les intérêts des orthoptistes libéraux auprès des instances régionales. Elle veille à ce que les conditions d'installation en libéral soient facilitées.

### 2. Analyser les besoins de santé :

- L'URPS analyse les besoins de santé de la population francilienne en matière d'orthoptie. Elle réalise des études sur la démographie régionale, son évolution et les perspectives.

### 3. Promouvoir la coopération interprofessionnelle :

- L'URPS encourage la collaboration entre les orthoptistes et les autres professionnels de santé. Elle participe à des projets interprofessionnels, en particulier au sein de l'AIUF

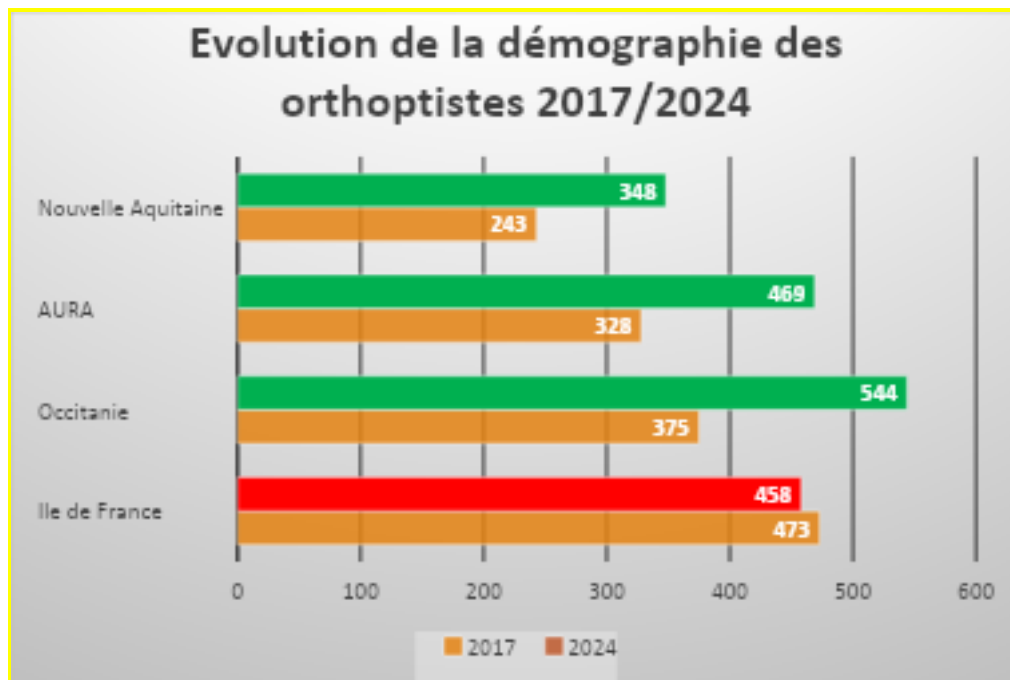
## Contexte général de la démographie professionnelle dans la région

L'Île-de-France connaît une baisse de la démographie des orthoptistes libéraux, depuis 2020 (COVID) avec une augmentation des offres d'emploi en salariat dans les centres de santé OPH (salaires supérieurs à 4 000 euros net mensuel), et le montant de l'immobilier en IDF.

Selon les statistiques démographiques de la CARPIMKO, la région a perdu 55 orthoptistes entre fin 2019 et fin 2024, faisant de l'Île-de-France la seule région avec une baisse de la démographie des professionnels libéraux (-3% pour l'IDF, contre +45% en Occitanie, +43% en Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine).



Première région en 2017, les orthoptistes franciliens étaient 100 **de plus** qu'en Occitanie, l'Île de France passe à la troisième place avec près de 100 orthoptistes **de moins** en Occitanie en 2024



## L'URPS Orthoptistes pour les orthoptistes

### Création d'un Fond de Solidarité

Création d'un Fonds de solidarité, financé à hauteur de 20 % des montants des placements de l'URPS et par des dons. Ce fonds a été instauré en réponse aux inondations qui ont touché l'Île-de-France en octobre, avec pour objectif de soutenir les professionnels dont l'activité a été exceptionnellement affectée.



Grâce à la générosité de 22 donateurs, nous avons collecté 1 741 euros. Ce fonds nous a permis de verser 2 500 euros à un orthoptiste dont le cabinet est resté inutilisable pendant près de trois mois.

Ce fonds est pérenne et pourra être sollicité pour d'autres situations exceptionnelles à l'avenir.

## Aide personnalisée pour l'installation des orthoptistes

L'URPS Orthoptistes IDF est de plus en plus sollicitée par les professionnels pour les aider à surmonter les difficultés administratives lors de leurs installations ou changements d'adresse.

Phénomène accentué avec l'arrivée du RPPS et l'envoi des nouvelles cartes CPS aux adresses données par l'ARS, à savoir celles du domicile de la première installation !

## Vœux de l'URPS

L'URPS a débuté l'année en beauté en organisant une cérémonie des vœux chaleureuse et conviviale. Cet événement, qui s'est tenu dans les locaux de la mairie du 9ème arrondissement, a réuni les membres de l'URPS autour d'une délicieuse galette des rois. Ce moment de partage a été l'occasion idéale pour renforcer les liens entre les orthoptistes de tous les départements franciliens.

Au-delà de la convivialité, cette rencontre a également eu une dimension professionnelle enrichissante. Les participants ont eu le privilège de rencontrer Deve Mabougou, chargé de mission du projet Violences de l'AIUF. Cette interaction a permis d'échanger sur des sujets cruciaux et de discuter de ce projet d'importance.

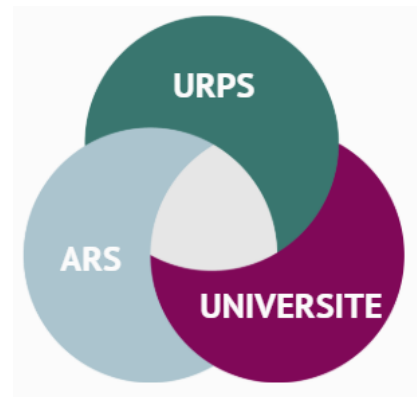
La cérémonie des vœux de l'URPS a ainsi été un succès, alliant plaisir et engagement professionnel, et marquant un début d'année prometteur pour tous les membres présents.



## CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS.

### Un atout pour l'avenir de l'orthoptie libérale :

Face à la désaffection croissante pour l'exercice libéral de l'orthoptie en Île-de-France, l'URPS Orthoptistes IDF a mis en place un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce partenariat vise à promouvoir l'installation des jeunes orthoptistes en libéral en leur offrant une immersion concrète au sein de cabinets.



### Favoriser l'expérience terrain : des stages enrichissants pour les étudiants

Le CPOM a permis à 69 étudiants de Paris-Cité en 2024 de découvrir la réalité du métier d'orthoptiste libéral. Encadrés par 46 tuteurs expérimentés, ils ont pu observer, pratiquer, prendre en charge des patients et se familiariser avec la gestion administrative d'un cabinet.

### Un accompagnement complet :

- **Immersion pratique** : Stages semestriels au sein de cabinets libéraux.
- **Échanges et suivi** : 2 réunions en présentiel et 2 visioconférences avec les tuteurs.
- **Dialogue constructif** : 4 demi-journées d'entretiens individuels tripartites avec l'URPS et l'Université.

### Un succès reconnu :

Fortement apprécié par les étudiants et les orthoptistes, le CPOM suscite un réel engouement. Les stages obligatoires en libéral influencent positivement les choix d'orientation des étudiants sur Parcours Sup. Une convention pour étendre le dispositif aux étudiants de Sorbonne Université est en cours de finalisation.

Le but est de repositionner l'apprentissage de la rééducation orthoptique par les orthoptistes libéraux et de revaloriser l'exercice libéral en organisant l'accueil des étudiants en stage semestriel au sein de cabinets libéraux.

### Présentation du Bilan :

L'URPS Orthoptistes IDF a présenté son bilan annuel à l'ARS, aux tuteurs, aux représentants des étudiants, ainsi qu'à plusieurs président(e)s d'URPS franciliens. Ce rapport fait état des avancées et des résultats obtenus grâce au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) mis en place pour favoriser l'installation en exercice libéral des jeunes diplômés en orthoptie.

### Genèse du Projet :

En 2021, à la sortie de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'URPS Orthoptistes IDF a constaté une baisse significative de la démographie professionnelle. Parallèlement, l'Université Paris Cité a relevé un manque de pratique de l'exercice libéral parmi les étudiants en orthoptie. Ces constats ont conduit à la mise en place du CPOM pour répondre à ces défis.

## Constat sur la Formation des Étudiants en Orthoptie :

- **Formation initiale** : Les étudiants en orthoptie sont principalement formés pour réaliser des pré-consultations ophtalmologiques et des examens complémentaires.
- **Rémunération des actes** : Les actes réalisés par les orthoptistes, tels que les OCT (Tomographie par Cohérence Optique), sont jusqu'à six fois plus rémunérateurs que les séances de rééducation orthoptique.
- **Attrait des centres privés** : Les centres ophtalmologiques privés offrent des salaires attractifs, allant de 3 500 euros nets par mois pour un orthoptiste néo-diplômé à 5 000 euros nets avec astreintes.



**Objectif du CPOM** : Le CPOM vise à favoriser l'installation en exercice libéral des jeunes diplômés en rendant obligatoire un semestre de stage en cabinet libéral. Ce stage permet aux étudiants de découvrir la pratique libérale et de se préparer à une future activité autonome.

## Modalités du CPOM :

- Répartition des stages :
  - Une moitié de la promotion effectue un stage durant le 2e semestre de la 2e année.
  - L'autre moitié effectue un stage durant le 1er semestre de la 3e année.
- Bénéficiaires : 94 orthoptistes diplômés en 2023 et 2024 ont bénéficié du CPOM, dont 6 redoublants. Le premier semestre de stage obligatoire a débuté en mars 2022.



## Avantages pour les Étudiants Orthoptistes :

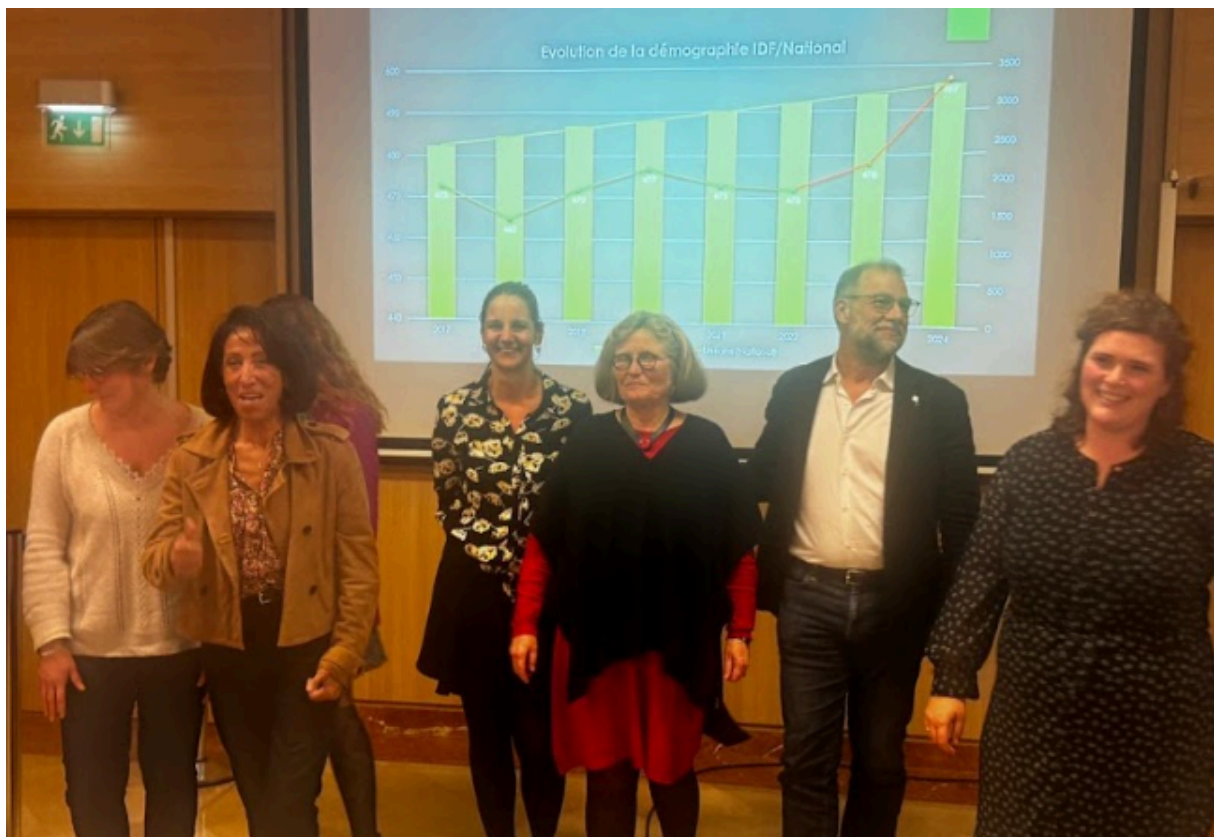
- Découverte de la pratique libérale : Les étudiants découvrent la réalisation de bilans et de rééducations orthoptiques spécialisées (basse vision, neurovisuel, posturologie, etc.).
- Relations avec les patients : Ils apprennent à gérer les relations avec les patients et les aspects administratifs.
- Autonomie : L'objectif est de les amener à une autonomie progressive au cours du stage.



## Rôle des Tuteurs : Les tuteurs jouent un rôle crucial dans la réussite de ce dispositif :

- Rapprochement théorie-pratique : Ils aident à rapprocher la formation théorique et la pratique en cabinet libéral.
- Accompagnement volontaire : Les tuteurs accompagnent les étudiants de manière volontaire et engagée, contribuant ainsi à la consolidation d'une communauté professionnelle solide.

**Conclusion** : Le bilan des deux années de mise en œuvre du CPOM montre des résultats positifs. Les étudiants bénéficient d'une expérience pratique enrichissante, et les tuteurs contribuent activement à la formation des futurs professionnels. L'URPS Orthoptistes IDF continuera à promouvoir ce modèle et à soutenir les jeunes diplômés dans leur installation en exercice libéral.





# L'URPS au titre de ses missions et représentations

## L'URPS Orthoptistes et l'ARS :

### Jeux Olympiques

L'URPS Orthoptistes IDF a activement participé aux réunions régionales d'information et de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'objectif principal de ces réunions était de garantir la continuité des soins pour les patients et de faciliter la circulation et l'accessibilité pour les professionnels de santé durant cette période exceptionnelle.

- Informer les professionnels de santé des modalités de circulation et d'accessibilité pendant les Jeux.
- Assurer le maintien de l'accès aux soins pour les patients.

Ces réunions ont permis de :

- Recueillir des informations essentielles sur les modalités de circulation, les restrictions de trafic, et les mesures d'accessibilité afin d'informer les professionnels de santé et leurs patients des dispositions à prendre avant et pendant les Jeux.
- Supports de communication : Des guides pratiques, des newsletters et des sessions d'information en ligne ont été mis à disposition pour fournir des conseils et des recommandations.
- Coordination avec les patients : Les professionnels ont été encouragés à informer leurs patients des éventuelles perturbations et à planifier les rendez-vous en conséquence.

La participation active de l'URPS Orthoptistes IDF aux réunions régionales d'information et de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques a permis de mettre en place des mesures efficaces pour maintenir l'accès aux soins. Les professionnels de santé ont été informés et préparés pour faire face aux défis logistiques et organisationnels liés à cet événement majeur.

### RH en santé :

L'URPS Orthoptistes participe à plusieurs groupes de travail

- *Démographie médicale et paramédicale :*

Modélisation de 80 fiches professionnelles, présentation et discussion sur le temps de travail des professionnels de santé en ambulatoire. Désaccord avec les données des orthoptistes, surtout des libéraux.

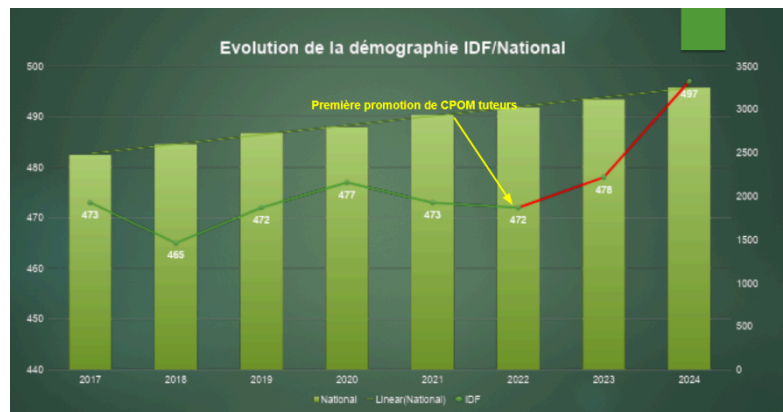
- *Zonages des PS :*

La révision des zonages, qui a lieu tous les deux ans, est une étape cruciale pour anticiper les besoins futurs et préparer les révisions prévues pour 2026. L'URPS Orthoptistes Île-de-France s'engage activement dans ces réunions pour souligner une problématique majeure : les orthoptistes sont actuellement privés d'aides à l'installation

en raison de l'absence de zonage conventionnel. Il est donc impératif de considérer une expérimentation de zonage dans le département 93. Cette initiative pourrait non seulement améliorer l'accès aux soins pour les patients, mais aussi soutenir les professionnels dans leur installation.

## L'URPS et les autres URPS Orthoptistes IDF

L'URPS Orthoptistes Île-de-France a été conviée par l'URPS Centre-Val de Loire à la première journée de cohésion des orthoptistes de la région. Cette invitation visait à présenter les premiers résultats du CPOM tuteurs au représentant de l'ARS, démontrant ainsi que la démographie en Île-de-France commençait à s'améliorer depuis la mise en place du CPOM dans la région.



## L'interprofessionnalité et l'URPS

### L'URPS et l'AIUF

L'Association Inter-URPS Francilienne (AIUF) promeut les missions des URPS à travers des projets interdisciplinaires sur la prévention, l'accompagnement du patient, et la veille sanitaire. Elle défend le modèle d'exercice libéral et favorise l'expression partagée des professionnels de santé libéraux auprès des pouvoirs publics.

Membres du Conseil d'Administration de l'AIUF :

- **Présidente** : Fatima SAID DAUVERGNE (URPS Infirmiers)
- **Secrétaire Général** : Yvan TOURJANSKY (URPS Masseurs-Kinésithérapeutes)
- **Trésorier** : Bertrand AUPICON (URPS Pédicures-Podologues)

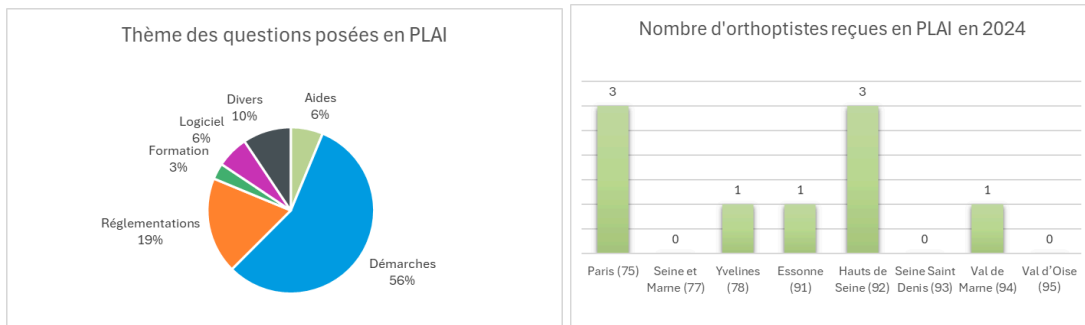
Véronique DISSAT et Laura LECOMTE siègent au Conseil d'Administration de l'AIUF.

Fait marquant en 2024 : démission des URPS Chirurgiens-Dentistes et Pharmaciens dans l'été 2024.

### PLAI - Permanences Locales d'Aide à l'Installation

Les PLAI visent à accompagner les professionnels ou futurs professionnels en réunissant les principaux acteurs de l'installation (ARS, CPAM et URPS).

Des entretiens individuels sont proposés pour répondre aux questions spécifiques des futurs professionnels et les guider dans leur projet d'installation.



Ils ont été mis en relation avec leurs interlocuteurs départementaux, facilitant ainsi leurs installations.

En 2024, l'URPS Orthoptistes a été sollicitée 9 fois pour les PLAI 75, 78, 91, 92 et 94.

### Copil Violences faites aux professionnels de santé

L'ARS Île-de-France, en partenariat avec l'AIUF, et l'URPS Médecins a lancé un plan d'action



ASSOCIATION INTER-URPS FRANCILIENNE



MÉDECINS LIBÉRAUX ILE-DE-FRANCE

Vos URPS ont mis en place un numéro régional pour répondre aux problématiques d'insécurité que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien professionnel.

**Numéro d'info agressions**

## 01 88 61 61 71

\*Du lundi au vendredi de 9h à 19h

Ce numéro est à destination de tous les professionnels de santé libéraux franciliens que nous représentons. Que vous exerciez principalement en cabinet, à domicile ou en officine.

Il permet de joindre notre chargé de mission sûreté régional, expert en protection des biens et des personnes qui pourra :

**1**

Vous accompagner dans votre sensibilisation à la sécurité pour faire face à

**2**

Vous conseiller dans le choix de matériels de sécurité et dans le processus de

interprofessionnel pour lutter contre les violences faites aux professionnels de santé. Ce plan s'articule autour de quatre axes : communication, disposition règlementaires et législatives, formation et équipements de sécurité.

## Communication pour faire la promotion du numéro unique

Des actions concrètes sont prévues, notamment la formation des professionnels, l'amélioration des dispositifs de sécurité et la simplification des démarches de signalement et de plainte.

Le COPIL a identifié des points de vigilance, notamment l'efficacité des dispositifs existants, la coordination des signalements et l'importance des sanctions.

Ce plan d'action témoigne d'une mobilisation forte pour protéger les professionnels de santé et garantir leur sécurité au quotidien.

## Démocratie Sanitaire

Véronique Dissat siège pour l'URPS Orthoptistes

en tant que **suppléante à la CRSA** (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) et à ce titre à la CSOS

La mise en œuvre du décret n° 2024-268 a nécessité de nombreuses réunions pour examiner et voter les dossiers de demande d'autorisation pour diverses activités de soins et équipements matériels lourds, soumis à l'approbation de l'ARS après avis de la CSOS.

Afin d'assurer la conformité des établissements de santé aux nouvelles exigences règlementaires et garantir la qualité et la sécurité des soins.

En 2024, la CSOS a émis 536 avis pour des agréments en chirurgie pédiatrique, bariatrique, adulte, réanimation pédiatrique, soins intensifs (pédiatriques, polyvalents, cardiologie, neurovasculaires), et procréation médicalement assistée.

En tant que **suppléante au GIP SESAN**

Siéger au conseil d'administration permet aux professionnels de santé libéraux d'avoir une voix directe dans les décisions stratégiques concernant le numérique en santé. Cela garantit que leurs besoins et préoccupations peuvent être pris en compte.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France et le Groupement d'Intérêt Public (GIP) SESAN ont développé l'application SANTELIEN pour améliorer la coordination des soins entre les professionnels de santé en Île-de-France. Cette application vise à faciliter le partage d'informations et à optimiser la prise en charge des patients nécessitant une coordination pluri-professionnelle avec une Messagerie Instantanée Sécurisée, un Dossier de coordination. Cette application, financée par des fonds publics, est sécurisée et pérenne. Elle permet de répondre aux enjeux d'échange et de partage d'informations au sein des cercles de soins, en évitant une focalisation exclusive sur les hôpitaux ou les médecins.

## L'URPS Orthoptistes et l'URPS Chirurgiens-Dentistes :

À l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète, les URPS Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-Dentistes, Orthoptistes et Sage-Femmes se sont réunis pour échanger, partager et renforcer leur collaboration dans la prise en charge des patients diabétiques.

En France, le diabète touche environ 3,5 millions de personnes, avec une prévalence croissante. Cette collaboration est essentielle pour assurer une prise en charge complète, du diagnostic précoce à la gestion des complications, tout en offrant un suivi personnalisé adapté aux besoins spécifiques des patients.

**Journée  
Mondiale  
du Diabète**  
14 novembre

**Soirée  
Inter-professionnelle**

du 14 novembre



Laurent Milstayn, président d'honneur du SNAO, est intervenu pour rappeler les 10 ans de la Nomenclature pour le dépistage de la rétinopathie Diabétique

## L'URPS Orthoptistes et l'URPS Masseurs kinésithérapeutes :

- Participation à la remise du Prix Irénée 2024. Prix qui valorise les meilleurs travaux de fin d'études des jeunes masseurs kinésithérapeutes :
- 1ère place : Ambre MORISSE "Sensibiliser les professionnels de santé à l'endométriase : conception d'une brochure d'information à destination des masseurs-kinésithérapeutes."
- 2ème place : Kristy GIL "La danse, plus qu'une activité ludique : un programme de prévention de chutes dans la maladie de Parkinson."
- 3ème place : Martin WALLON "Commotions cérébrales chez les judokas hors structures fédérales, faire évoluer le protocole actuel : un essai contrôlé randomisé."
- 4ème place : Benoit SAUWAL "Prédire le risque de chute des personnes âgées de plus de 65 ans par des tests de double tâche. Une revue systématique avec méta-analyse."
- 5ème place : Mathilde IMBERT "Les méthodes de facilitation de la contraction volontaire des muscles du plancher pelvien."



## L'URPS Orthoptistes et l'URPS Orthophonistes :

L'URPS Orthoptistes IDF a participé à l'anniversaire de la plateforme PPSO (Plateforme de Prévention et de Soins en Orthophonie), créée pour pallier la baisse de 12 % des orthophonistes en Île-de-France entre 2017 et 2022, alors que la moyenne nationale augmentait de 3 % par an (même problématique démographique que les orthoptistes)

Pour répondre à cette situation, l'URPS Orthophonistes d'Île-de-France a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS, pour lancer la PPSO. Cette plateforme vise à :

- Faciliter l'accès aux soins orthophoniques.
- Réduire les délais d'attente.
- Éliminer les demandes non pertinentes.

En un an, 22 orthophonistes régulatrices ont été recrutées, et les premiers retours des usagers sont positifs, notant une meilleure orientation des demandes et une diminution des délais.

## L'URPS Orthoptistes et l'URPS Pharmaciens :

Participation à la 11ème journée des URPS Pharmaciens sur le thème « Pharmaciens d'hier, d'aujourd'hui, de demain : quelles évolutions, quelles perspectives ? ». Rencontre avec Delphine Chadoutaud, nouvelle présidente de l'URPS Pharmaciens IDF, et Renaud Nadjahi, président sortant.



L'événement a permis d'explorer l'histoire et les évolutions de la pharmacie, les perspectives en vaccination et dépistage, ainsi que de participer aux échanges sur le rôle du pharmacien dans la santé publique et l'interprofessionnalité.

## L'URPS Orthoptistes et l'ESS ARGOS :

Participation à la soirée dépistage pour les pédiatres.

Participation à la soirée avec la modification des statuts

